



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

samedi 25 février 2023 14h30 à LYON

REPRÉSENTATION DU CLUB DE :

Je, soussigné · e,
président · e du club de,

REPRÉSENTATION DIRECTE DU CLUB

sera présent pour représenter mon club à l'Assemblée Générale du 25 février 2023

donne mandat spécial à,
membre licencié du club que je représente, sous le code,
pour me représenter à l'Assemblée Générale du 25 février 2023.

Avec Sans

⁽¹⁾ possibilité de transférer ce mandat ou donner procuration à un autre club

PROCURATION DONNÉE À UN AUTRE CLUB

donne procuration au club de représenté par
son président ou son mandataire spécial,
pour représenter mon club à l'Assemblée Générale du 25 février 2023.

Avec Sans

⁽¹⁾ possibilité de transférer ce mandat ou donner procuration à un autre club

(1) Rayer la mention inutile.

Date : le à
Signature (à faire précéder de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ») :

*Chaque mandataire est prié de remettre le pouvoir de chaque club qu'il représente à la personne chargée de la vérification des pouvoirs.
Attention : tout porteur de voix ne peut concentrer plus de dix voix en plus de celles de son club.*